



DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Tél : 27-20 30 90 20

Fax : 27-20 21 35 87

Email : info@tresor.gouv.ci

Adresse : BP V 98 ABIDJAN

Abidjan, le

27 DEC 2021

Le Directeur Général

N° **01 0669** /MEF/DGTCP/DEMO/YAB

Destinataires : Tous les services

V/Réf. :

Objet : NOTE D'ORIENTATION AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Nombre de pièces : 00

I- Contexte

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, a inscrit, au cœur de son système de management, la satisfaction du citoyen comme finalité de son action.

Cette approche managériale qui s'inscrit dans le droit fil des orientations gouvernementales en lien avec la modernisation de l'administration publique, vise principalement à œuvrer à l'amélioration continue de la qualité de nos prestations au profit des usagers-clients.

Ainsi, fort de la certification à la norme ISO 9001 version 2015 qui fait du Trésor Public une administration de référence et tenant compte du contexte national marqué par la relance des activités économiques post-COVID 19, le Trésor Public a le devoir de continuer à fournir une offre de service public adaptée aux besoins du citoyen, à travers des actions créatrices de valeur ajoutée.

La notion de valeur ajoutée implémentée au sein des administrations modernes requiert plus d'innovation, d'efficacité et d'efficience dans la conduite de l'action administrative.

Au regard des enjeux qui s'y rapportent et de l'intérêt que revêt le management orienté citoyen pour notre administration, il m'a paru important de placer l'année 2022 sous le prisme du thème : « *le Trésor Public, une administration créatrice de valeur ajoutée au service du citoyen* ».

La reconduction de ce thème pour la 2^{ème} année consécutive vise à consolider les acquis et accroître la qualité des prestations offertes au citoyen, client final de l'Etat et de ses démembrements.

II- Axes prioritaires

Pour la mise en œuvre cohérente de la note d'orientation au titre de l'année 2022, six (6) axes ont été retenus ainsi qu'il suit :

1- Promouvoir la culture du contrôle interne, de la maîtrise des risques et des engagements de service afin de renforcer l'efficacité des processus au service du citoyen

Le Système de Management du Trésor Public se veut être un système intégré Qualité-Contrôle Interne-Maitrise des risques-Engagements de services.

Au terme de plusieurs années de pratique, force est de constater que la qualité a largement pris le pas sur les aspects liés au contrôle interne et à la maîtrise des risques, occasionnant, en dépit des outils déployés, des dysfonctionnements dans les services.

Il importe, dans le cadre de la présente note, de renforcer l'appropriation, par des actions de sensibilisation et d'assistance rapprochée, du dispositif de contrôle interne, de maîtrise des risques ainsi que des engagements de service dans tous les services du Trésor Public.

Toutes choses qui devraient renforcer l'efficacité de nos processus, avec pour finalité une meilleure offre de service public, à l'aune de l'échéance de renouvellement du certificat à la norme ISO 9001 version 2015.

2- S'approprier les outils numériques déployés et finaliser les chantiers numériques amorcés pour accroître l'efficacité des prestations au profit du citoyen

De nombreux outils numériques, destinés à moderniser nos méthodes de travail, ont été développés au cours de ces dernières gestions.

Cependant, il ressort de l'analyse d'impact que très peu sont effectivement utilisés par les destinataires, annihilant ainsi la plus-value attendue de ces innovations.

Aussi s'agira-t-il, pour l'année 2022, d'accélérer l'appropriation des outils conçus et finaliser le déploiement des chantiers digitaux ouverts, notamment, TrésorPay et TrésorMoney dont l'objectif principal est de rapprocher les services du Trésor Public du citoyen à travers la dématérialisation des paiements et des encaissements effectués dans nos guichets.

3- Développer une gestion intégrée de la trésorerie en vue d'optimiser le règlement des engagements de l'Etat au profit des créanciers

La gestion de la trésorerie telle que mise en œuvre devrait être renforcée afin de réduire, de façon drastique, les tensions de trésorerie préjudiciables au respect des engagements de l'Etat à l'égard des opérateurs économiques, des investisseurs et des citoyens.

Le défi consistera à finaliser l'intégration de la gestion de la dette à celle de la trésorerie, à rechercher et diversifier les moyens de financement à moindre coût, à optimiser la mobilisation des ressources pour le règlement des dépenses de l'Etat dans les délais requis. Ces efforts permettront de renforcer le capital-confiance entre l'Etat et ses partenaires au développement.

4- Améliorer la redevabilité du Trésor Public envers ses mandants et le citoyen en matière de fiabilité et de disponibilité de l'information financière et comptable

Les reportings du processus de réalisation n° 6 « Tenir les comptes publics et parapublics » font apparaître, constamment, une baisse de la qualité comptable, se caractérisant principalement par des indicateurs de performance en deçà des cibles fixées.

Il s'agit d'un dysfonctionnement majeur qui porte sur le cœur du métier et impacte les principales données de sortie produites par le Trésor Public, notamment, la Balance Générale des Comptes et le Compte Général de l'Administration des Finances.

Les problématiques liées à l'exhaustivité, à la fiabilité et aux délais de production des informations comptables et financières constituent des préoccupations majeures qui appellent une attention soutenue. Ceci, pour préserver la crédibilité du Trésor Public auprès du citoyen, des opérateurs économiques et des partenaires institutionnels, envers qui nous avons un devoir de redevabilité.

Aussi, un point d'honneur devra être accordé à l'amélioration continue de la qualité des données comptables et financières produites.

5- Valoriser le capital humain pour assurer la qualité du service public

Le niveau de performance atteint par le Trésor Public induit l'adoption d'une véritable politique de valorisation du capital humain, socle de son efficacité.

Pour ce faire, notre administration s'est appuyée sur plusieurs leviers notamment le renforcement des capacités du personnel, l'évaluation des performances, la célébration du mérite et de l'excellence ainsi que l'intégration des valeurs citoyennes à la culture d'entreprise.

Au-delà de ces acquis, il importe de finaliser, entre autres, le projet de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, afin de garantir à l'usager-client une offre de service public fournie par des ressources humaines de qualité.

6- Renforcer l'observance des valeurs Ethiques et Déontologiques gage de crédibilité auprès du citoyen

La spécificité de nos missions impose aux acteurs d'être des modèles en matière de probité et d'exemplarité. À cet égard, en sus du Code d'éthique et de déontologie, la Direction Générale a jugé opportun, conformément aux orientations gouvernementales, de marquer son engagement dans la lutte contre la fraude et la corruption en définissant une politique dédiée.

La mise en œuvre efficace des axes de la politique définie, permettra d'améliorer la gouvernance dans la gestion des deniers publics, en particulier, et dans l'exercice de nos missions de service public, en général.

III- Autres axes prioritaires

En marge des axes déclinés dans la présente note, il est impérieux de poursuivre la réalisation efficace des actions décidées dans le cadre du Plan Stratégique de Développement 2021-2025.

Par ailleurs, le défi du renouvellement du certificat doit davantage fédérer les énergies dans un souci constant de rééditer l'exploit. Toute chose qui permettra au Trésor Public de confirmer sa place de leader au sein des administrations publiques ivoiriennes.

Par conséquent, j'engage particulièrement le Directeur des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation, Pilote du Processus de Management n°2 « Coordonner la Stratégie Institutionnelle », à l'effet d'identifier, en relation avec tous les services, des actions concrètes pour une mise en œuvre harmonieuse de ces axes.

Au demeurant, la parfaite réalisation de ces orientations implique une mutualisation des efforts de l'ensemble des acteurs du système, dans la perspective d'une marche collective et résolue vers l'excellence.



ASSAHORE KONATE JACQUES
Directeur Général
du Trésor et de
la Comptabilité Publique